



Depot de bilan pendant un plan social

Par **celine037**, le **01/05/2011** à **19:12**

Bonjour,
ma société a entrepris un plan social qui arrive bientôt à son terme (150 emplois supprimés). La situation économique de la société s'est considérablement dégradé et un dépôt de bilan est envisagé cette semaine.
Que v'a-t-il advenir du plan social en cours ? continue-t-il ou est-il stoppé momentanément ou même définitivement ?
Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **01/05/2011** à **19:22**

Bonjour,
Tout dépend si le Tribunal de Commerce décide de la liquidation de l'entreprise ou d'un redressement judiciaire avec autorisation de continuer l'activité et dans ce dernier cas, ce que décidera le mandataire judiciaire...